

# Consignes d'utilisation du DOJO de la commune de SAUJON

## Rappel :

**Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires pour l'accès et la circulation dans l'installation de tout usager de plus de 11 ans.**

<b>Circulation dans la structure</b>	<p>A l'arrivée, friction des mains avec gel hydro alcoolique mis à disposition.</p> <p><i>Respecter le sens de circulation.</i></p>
<b>Entretien de la salle</b>	<p><i>Un entretien quotidien est effectué par des professionnels.</i></p> <p><i>Après chaque séance, nettoyage des points de contact manuels par les utilisateurs.</i></p> <p><i>Un responsable de séance</i> est désigné par l'association ou la structure pour le créneau dédié.</p> <p>Passage du produit mis à disposition par la municipalité à l'aide de papier à usage unique fourni.</p> <p>Sur : <b>meublier (tables, chaises), interrupteurs, équipements spécifiques si utilisés (ex : gradins), poignées de porte.</b></p>
<b>Gestion de la salle</b>	<p><i>La restauration n'est pas autorisée dans l'enceinte.</i></p> <p><i>L'accès aux vestiaires n'est autorisé que lors des compétitions sportives et réservé en priorité aux équipes extérieures au club</i></p>
<b>Traçabilité</b>	<p><i>Une fiche de traçabilité</i> sera mise à disposition dans la salle, <i>le responsable de séance</i> renseigne cette fiche <i>avant son départ.</i></p> <p><i>Il est demandé à chaque association de faire un suivi rigoureux des présents par séance (fiche de traçabilité des présents et archivage).</i></p> <p><i>Respect des protocoles définis pour la pratique de la discipline par la fédération référente.</i></p>
<b>Complément d'information</b>	<p><i>Les sanitaires restent accessibles, en limiter l'usage, les consignes de désinfection seront affichées à l'intérieur.</i></p> <p>Si l'utilisateur désire nettoyer les sols, il est indispensable de le faire à <i>l'eau pure.</i></p>

**Des contrôles de l'application des consignes seront réalisés, un non-respect entraînera une fermeture du créneau dédié à l'association.**